

Le président

Joël ARHAN

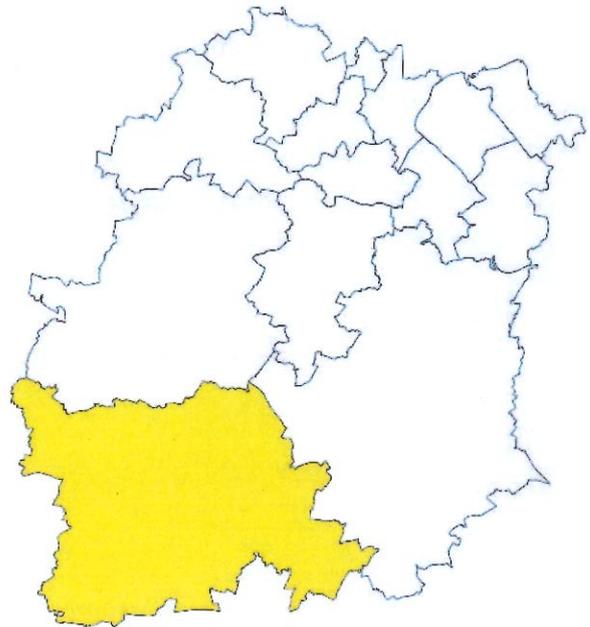
Médecin Généraliste à Pussay

Le territoire

Abbéville-la-Rivière, Angerville, Arrancourt, Athon-la-Plaine, Blandy, Bois-Herpin, Boissy-la-Rivière, Boutervilliers, Brières-les-Scellés, Brouy, Chalo-Saint-Mars, Chalou-Moulineux, Champmotteux, Chatignonville, Congerville-Thionville, Etampes, Fontaine-la-Rivière, Guillerval, La-Forêt-Sainte-Croix, Le Mérévillois, Marolles-en-beauce, Mérobert, Mespuits, Monnerville, Morigny-Champigny, Ormoix-la-Rivière, Plessis-Saint-Benoist, Puiset-le-Marais, Pussay, Roinvilliers, Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Escobille, Saint-Hilaire.

Population totale : **53 319 habitants**

COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE TERRITORIALE DE SANTÉ PEPS Sud Essonne



Les axes de travail spécifiques de la CPTS

Améliorer l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés via le déploiement des maïettes de téléconsultations.

Organiser des parcours pluri- professionnels autour du patient

- Enfants avec troubles
- Santé de la femme et parentalité
- Prise en charge des personnes âgées

Développer des actions territoriales de prévention

- Sport en santé
- Dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal
- Santé bucco-dentaire

CE QUE LA CPTS SOUHAÏTE VOUS DIRE

NO STRESS il y a PEPS !

Le service de soins non programmés vous inquiète ?

Rejoignez nous, nous allons trouver une solution !

Rejoignez nous, nous allons passer des accords avec les services concernés.

La CPTS PEPS est là pour vous faciliter la vie.

A bientôt

Pour en savoir plus

Vous souhaitez adhérer à cette CPTS ou obtenir plus d'informations :

coordination@cpts-peps.fr
<https://cpts-peps.fr>



Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



Qu'est-ce qu'une CPTS ?

Une organisation conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné. Elle est composée de professionnels de santé, d'établissements de santé et d'acteurs médico-sociaux et sociaux. C'est une organisation souple de coordination à la main des professionnels eux-mêmes, selon les besoins spécifiques d'un territoire.

Pourquoi les CPTS ?

Les CPTS répondent essentiellement à deux objectifs

Améliorer l'organisation des soins de ville et les conditions de travail des professionnels de santé afin de répondre au mieux aux besoins de santé de la population dans un contexte de tension démographique pour la plupart des professions.

Développer l'exercice coordonné entre la ville et l'hôpital au sens large (y compris les médico-sociaux) et entre les professionnels de santé de ville.

Quelles missions ?

LES MISSIONS SOCLES



Améliorer l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin traitant et améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville.



Organiser des parcours pluri-professionnels autour du patient

Assurer une meilleure coordination entre les acteurs pour améliorer la prise en charge et le suivi des patients.



Développer des actions territoriales de prévention

Promouvoir les dépistages, la vaccination ou autres actions en faveur de la préservation de la santé.



Apporter une réponse aux crises sanitaires graves caractérisées par les autorités compétentes

Rédiger et mettre à jour un plan d'actions, selon une trame nationale, afin d'anticiper la potentielle survenue d'une crise sanitaire.

LES MISSIONS OPTIONNELLES



- La mise en place d'actions en faveur de la qualité et de la pertinence des soins.
- L'accompagnement des professionnels de santé du territoire.